

FAQ = Foire Aux Questions

rédigée par Fany Wavreille pour fany.eklablog.fr

le 11 décembre 2009

- Quelles références pour la théorie et pour la pratique ?

LA référence à mon sens indispensable est celle de Marc Monfort. Tout est bon dans ce livre : la théorie, la pratique, c'est excellent. Pour plus de références, voir ma bibliographie sur le blog.

- Quels tests utiliser pour le diagnostic?

Vaste question. Il faut déjà faire un bilan très complet : compréhension/expression pour la phonologie, le vocabulaire et la syntaxe. Ensuite, tout dépend des habitudes en termes de tests étalonnés. Enfin, pour les petits, EVALO me semble la référence.

- Chacun ayant sa version, si un QI a été effectué, peut-on oui ou non poser le diagnostic seule en libéral ?

Je vais avoir une réponse qui ne va pas forcément plaire et qui explique que chacun ait sa version : oui et non, tout dépend. Je serais tentée de dire oui mais, car, par exemple, il y a de nombreux diagnostics différentiels qu'on oublie parfois. Il y aussi des pathologies psychiatriques que nous orthophonistes ne pouvons pas détecter (et que même les psychologues scolaires ne détectent pas). Au minimum, il faut un psychologue scolaire, un orthophoniste et un médecin qui s'y connaisse un peu.

- On dit que plus tôt le diagnostic était posé, mieux c'était, dès 4 ans. Or il me semble avoir lu à plusieurs reprises sur des forums qu'avant 7 ans le diagnostic était impossible à poser, ce qui me paraît étrange...

Effectivement, les deux points peuvent paraître paradoxaux et pourtant, ils sont assez justes. Je vais essayer d'expliquer. Avant 6 ans (ma barre à moi, c'est plutôt 6 ans), on ne parle pas vraiment de dysphasie mais on peut parler de trouble sévère et quand on a en face de soi un trouble sévère, on rééduque comme un trouble sévère et pas en attendant d'avoir un diagnostic sûr. A 3 ans, il y a 3 critères de sévérité définis par la HAS ([lien sur mon blog](#)) : l'inintelligibilité, l'absence de morphosyntaxe (3 mots dont un verbe conjugué) et le trouble de la compréhension. Rééduquer comme un trouble sévère, ça veut dire déjà prendre les enfants deux fois par semaine et faire un accompagnement parental en parallèle mais ça ne veut pas dire que cet enfant

aura encore un trouble du langage à 6 ans. Personne ne peut prédire l'évolution d'un trouble du langage car trop de facteurs rentrent en ligne de compte.

- Une dysphasie de se rééduque pas du tout comme un RL. Alors y'a-t-il quelques principes qui ne seront que généraux car les profils des enfants sont très différents ?

Vraiment il faut potasser Marc Monfort. J'aime son schéma de prise en charge qui est vraiment très bien fait et les principes qu'il dégage.

Pour différencier RP/RL et dysphasies, perso, je ne sais pas. Quand je travaillais en libéral, je ne faisais pas vraiment de différence ayant été formée pendant mon cursus par une orthophoniste travaillant en dysphasies. Tout dépend comment on travaille.

Quelques conseils, c'est difficile mais il y en a quelques-uns qui me semblent importants :

- toujours faire un bilan de langage oral quand on voit un enfant qui vient avec une plainte de langage écrit.
- se baser sur les critères de sévérité pour rééduquer les enfants avant 5 ans.
- utiliser tous les moyens venant en sus du traitement auditif pur (pictogrammes, DNP, gestes ...) en les choisissant en fonction des enfants.
- commencer l'apprentissage du langage écrit de manière ludique lors de la grande section lorsque les enfants sont prêts, en travaillant en parallèle la conscience phonologique et en utilisant plutôt la syllabe, comme dans l'imprégnation syllabique.

- C'est quoi, un bon compte-rendu de bilan ?

Un CR de bilan bien fait comporte :

- une anamnèse complète (en centre de références, par contre, les anamnèses sont plutôt dans les CR de consultations médicales)
- les tests utilisés, les notes brutes, les références à la norme (écart-types ou autres) **ET** des remarques qualitatives
- quelques lignes sur le comportement et l'appétence à la communication verbale et non verbale (en cas d'absence de langage)
- une organisation en modules pour le langage oral : compréhension lexicale et syntaxique, expression phonologique, lexicale et syntaxique et toutes les épreuves complémentaires (praxies bucco-faciales, métaphonologie ...). Pour le langage écrit, il faut avoir un aperçu leximétrique (le niveau de lecture), une analyse des procédures, une analyse de la lecture de textes signifiants avec temps de lecture, erreurs et compréhension et la transcription.

- une petite conclusion (trouble ou pas trouble) pour chaque petit paragraphe
- une conclusion qui reprend les éléments observés en termes de trouble et de capacités préservées en faisant des liens entre les différentes observations pour poser le diagnostic orthophonique. On y propose les examens complémentaires et la prise en charge orthophonique dans ses modalités pratiques et on y pose aussi les axes de rééducation (objectifs, moyens).

Un CR anonymé est téléchargeable sur le blog à cette adresse : <http://fany.eklablog.com/les-compte-rendus-a861259>